



Commune de Saint Pierre d'Aurillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 avril 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Alice AMELIN – Jean Paul BARITAUT – Myriam BELLOC – Sandra BOUSQUET – Jean CORBANESE – Philippe DELIGNE – Aude DELPEYROU – Gaëlle DELPRAT – Stéphane DENOYELLE – Francis DUSSILLOLS – Paulette LAPRIE – Yvon MARTIN – Patrick TAUZIN – Denis VIMENEY.

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE :

Nicole DUCHESNE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Aude DELPEYROU.

Le compte rendu de la séance du 7 mars 2014 est adopté à l'unanimité.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit arrêter le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS qui doit être pair car composé pour moitié de représentants du Conseil et pour moitié de représentants de la société civile après appel à candidatures, et que le Maire est Président d'office du Conseil d'Administration. Le Conseil fixe à 10 le nombre total de membres du CA en plus du Maire et désigne à l'unanimité les membres suivants : Paulette LAPRIE, Aude DELPEYROU, Patrick TAUZIN, Yvon MARTIN et Jean Paul BARITAUT.

DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS DIVERS ORGANISMES ET EPCI.

Après discussion le Conseil désigne les délégués suivants :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE DE LANGON (SISS)

Philippe DELIGNE et Gaëlle DELPRAT

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE (SDEEG)

Denis VIMENEY

SIAEPA DE CAUDROT

Denis VIMENEY et Alice AMELIN

SIAPA DE LA RÉGION DE SAINT MACAIRE

Titulaires : Francis DUSSILLOLS et Denis VIMENEY

Suppléantes : Alice AMELIN et Aude DELPEYROU

CORRESPONDANT DÉFENSE

Jean CORBANESE

CORRESPONDANT TEMPETE

Denis VIMENEY

SIPHEM

Aude DELPEYROU et Jean CORBANÈSE

Les conseillers suivants suivront les réunions thématiques de la Communauté de Communes des Coteaux Macariens :

Ramassage et traitement des OM : Philippe DELIGNE et Sandra BOUSQUET

Gens du Voyage : Patrick TAUZIN et Paulette LAPRIE

Tourisme : Myriam BELLOC

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR 2014

Le Maire rappelle au Conseil que les bases n'étant pas encore connues lors du vote du budget primitif par l'équipe municipale précédente, il revient à la nouvelle équipe de déterminer les nouveaux taux. La discussion porte sur les conséquences d'un maintien des taux actuels. En effet l'État a annoncé une baisse des dotations et le Conseil souhaitant maintenir le niveau des services rendus, voire même devant l'augmenter avec la réforme des rythmes et la gratuité de l'heure de TAPS, prenant également en compte les engagements pris comme la restructuration de l'école, il semble difficile de ne pas augmenter les taux des contributions. Cependant le Conseil souhaite maintenir une augmentation supportable pour les contribuables tout en la fixant au-delà de l'inflation pour la lisser sur 3 exercices et avoir une trajectoire fiscale tenable. C'est pourquoi le Conseil décide d'augmenter les taux de 3% :

	<u>Taux 2013</u>	<u>taux 2014</u>	<u>taux plafonds autorisés</u>
Taxe d'habitation	15,72 %	16,19 %	59,33 %
Foncier Bâti	16,64 %	17,14 %	62,63 %
Foncier non Bâti	91,42 %	94,16 %	131,02 %

Les recettes supplémentaires ainsi attendues sont évaluées à environ 10.365 € ce qui représente en moyenne par foyer fiscal 1,44 € par mois.

Dès que les dotations d'État seront notifiées à la Commune, le budget 2014 sera modifié en conséquence. Cependant le Maire attire l'attention du Conseil sur la période à venir et les conséquences financières pour les Commune des décisions prises par l'État en matière d'austérité et de libertés des collectivités locales.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil décide de fonctionner en commissions et en arrête les thèmes ainsi que la composition de la façon suivante :

COMMISSION DES FINANCES

Myriam BELLOC, Jean CORBANÈSE, Philippe DELIGNE, Gaëlle DELPRAT, Francis DUSSILLOLS, Paulette LAPRIE, Patrick TAUZIN, Denis VIMENEY.

COMMISSION COMMUNICATION ET CITOYENNETÉ

Alice AMELIN, Jean-Paul BARITAUT, Jean CORBANÈSE, Francis DUSSILLOLS.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET CULTURE

Alice AMELIN, Jean-Paul BARITAUT, Sandra BOUSQUET, Jean CORBANÈSE, Yvon MARTIN, Patrick TAUZIN.

COMMISSION URBANISME, AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

Philippe DELIGNE, Aude DELPEYROU, Gaëlle DELPRAT, Francis DUSSILLOLS, Patrick TAUZIN, Denis VIMENEY.

COMMISSION VOIRIE ET RÉSEAUX

Alice AMELIN, Myriam BELLOC, Francis DUSSILLOLS, Patrick TAUZIN, Denis VIMENEY.

COMMISSION PATRIMOINE

Alice AMELIN, Myriam BELLOC, Gaëlle DELPRAT, Patrick TAUZIN.

COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION

Jean-Paul BARITAUT, Myriam BELLOC, Sandra BOUSQUET, Gaëlle DELPRAT.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Yvon MARTIN, Patrick TAUZIN, Denis VIMENEY

Suppléants : Alice AMELIN, Jean CORBANÈSE, Gaëlle DELPRAT

INDEMNITÉS DE FONCTIONS

Le Conseil décide de ne pas modifier les taux appliqués par la précédente municipalité sauf pour le 1er Adjoint et d'ajouter les 2 conseillers municipaux délégués. Les taux à appliquer à l'indice brut 1015 prévus par la loi sont ainsi arrêtés :

Le Maire	43,00 %
Le 1er Adjoint	8,95 % (au lieu de 7,74%)
Les autres Adjoints et Conseillers Municipaux délégués	4,73 %

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 9h30.



Samedi 10 mai 2014 : la maïade